

Lancement de la mission de prÃ©figuration d'une interprofession fluviale

Dossier de la rÃ©daction de H2o
June 2018

Ã‰lisabeth Borne, ministre chargÃ©e des Transports, annonce le lancement d'une mission de prÃ©figuration d'une interprofession fluviale, qu'elle a confiÃ©e au prÃ©fet FranÃ§ois Philizot, dÃ©lÃ©guÃ© interministÃ©riel au dÃ©veloppement de la vallÃ©e de la Seine. Ã€ l'occasion d'une rÃ©union de lancement organisÃ©e le 6 juin, une quarantaine de participants se sont rassemblÃ©s, reprÃ©sentant l'ensemble des parties prenantes concernÃ©es par la filiÃ¨re fluviale (transporteurs fluviaux, reprÃ©sentants des filiÃ¨res de la construction, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la chimie, commissionnaires de transport et logisticiens, gestionnaires de ports et d'infrastructures, organismes techniques, acteurs de la formation, reprÃ©sentants du secteur bancaire et des assurances, etc.).

Le transport fluvial, pour les marchandises comme pour les passagers, doit jouer un rÃôle dÃ©terminant pour le dÃ©veloppement d'une mobilitÃ© propre, au service de la compÃ©titivitÃ© des entreprises et des ports franÃ§ais. Il constitue aussi un levier puissant d'attractivitÃ© touristique pour de nombreux territoires, comme cela a Ã©tÃ© rappelÃ© dans le cadre du comitÃ© interministÃ©riel du tourisme. Il convient pour cela d'allier performance de l'infrastructure et Ã©laboration d'une stratÃ©gie de filiÃ¨re, afin de rÃ©pondre Ã plusieurs dÃ©fis : compÃ©titivitÃ© Ã©conomique de ce mode, transition numÃ©rique, transition environnementale, compÃ©tences et formation, notamment Ã travers les rÃ©formes des qualifications et de la formation professionnelle. Pour relever ces dÃ©fis, qui nÃ©cessitent une accÃ©lÃ©ration importante du rythme de l'innovation et de la modernisation des modes d'exploitation, le secteur fluvial franÃ§ais doit se rassembler pour porter les actions collectives indispensables Ã son dÃ©veloppement, en impliquant les diffÃ©rents intervenants de la chaÃ®ne de transport, et en particulier les chargeurs et les logisticiens. C'est le sens de cette mission confiÃ©e au prÃ©fet FranÃ§ois Philizot, visant Ã dÃ©finir les conditions et les modalitÃ©s de crÃ©ation d'une interprofession au niveau national, tout en s'attachant Ã identifier les principaux enjeux propres Ã chaque bassin fluvial. Ã€ travers la concertation et la co-construction, l'objectif est d'aboutir Ã la constitution d'une interprofession fluviale par les parties prenantes au premier semestre 2019.

Environnement FranceÂ